

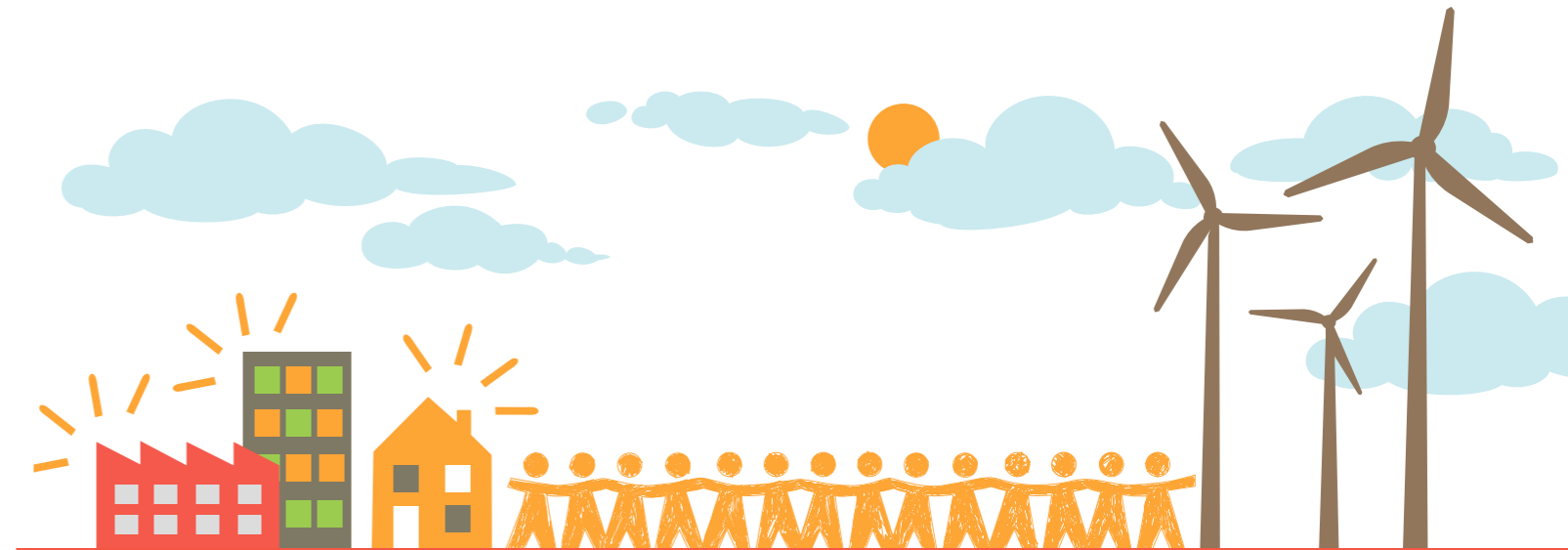
Adhérer à Cirena, c'est aussi adhérer à Énergie Partagée

- Des journées de formations adaptées aux attentes locales.
- Un appui à l'émergence et à la structuration de projets citoyens
- La mise en relation avec des pairs et des partenaires œuvrant pour les énergies citoyennes.
- Des interventions sur les énergies citoyennes sur votre territoire (conférence, réunion publique...).
- Un cycle de formations sur tous les enjeux des projets citoyens.
- Un espace réservé aux adhérents regroupant des supports techniques, méthodologiques et de communication.
- Une liste de discussion nationale et des groupes de travail thématiques.
- Une représentation au niveau national dans le cadre d'actions de plaidoyer.

Grille tarifaire pour l'adhésion à Cirena + Énergie Partagée

Public	Description	Montant de la cotisation
Collectivités locales		0,02 euros/ habitant (pop. INSEE) (Min : 50 euros / Max : 1000 euros)
Porteurs de projets	En développement	50 euros
		0,5% du chiffre d'affaire annuel (Min : 100 euros / Max : 1000 euros)
Partenaires	1 à 4 salarié.e.s	100 euros
	5 à 10 salarié.e.s	250 euros
	> 10 salarié.e.s	400 euros

Grâce à une seule cotisation, vous accédez à l'ensemble des services et pouvez participer à la gouvernance de chaque réseau (assemblées générales, instances de décision).



En route vers une transition énergétique locale et citoyenne en Nouvelle-Aquitaine

Les animatrices :



Charlène SUIRE
Référénte Poitou-Charentes
06 64 54 71 95
charlene.suire@cirena.fr



Magali MARTIN
Référénte Aquitaine
06 52 26 78 03
magali.martin@cirena.fr



Célestine VOEGEL
Référénte Limousin-Dordogne
06 61 09 64 11
celestine.voegel@cirena.fr

Ils nous soutiennent :



Vous avez un projet citoyen d'énergies renouvelables ? Cirena vous accompagne

«Qu'est-ce qu'un projet citoyen d'énergie renouvelable ?»

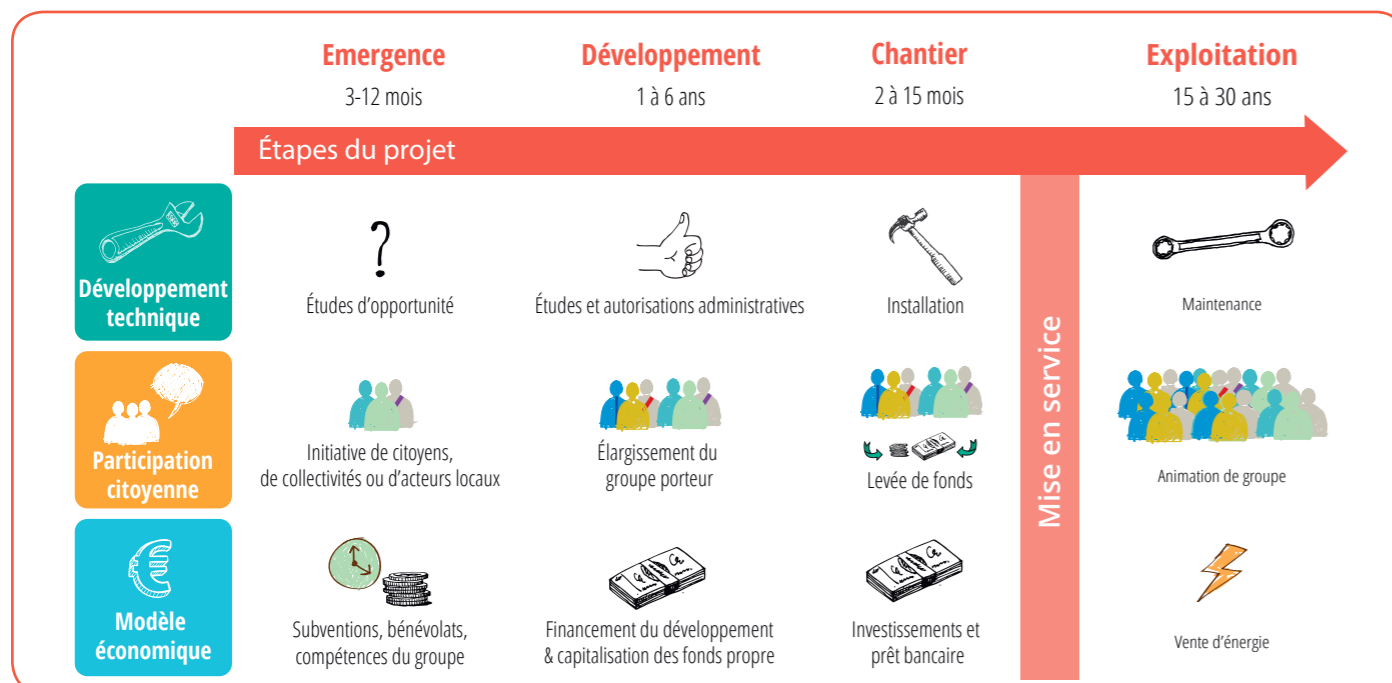
C'est un projet de production d'énergie renouvelable qui ouvre majoritairement son financement et sa gouvernance aux habitants, collectivités locales et acteurs locaux, dans l'intérêt du territoire.



Nos missions :

- **Accompagner et soutenir les porteurs de projets** : conseils méthodologiques, montages financiers et juridiques, mobilisation citoyenne...
- **Favoriser le partage de compétences et valoriser les expériences des membres du réseau.**
- **Animer des formations et des groupes de travail** : sur les montages citoyens, par filières de production...
- **Sensibiliser et informer le grand public, les collectivités locales et les professionnels du secteur** pour impulser de nouveaux projets.

Cirena met à disposition des porteurs de projets une expertise adaptée pour les accompagner à chaque étape.



Déployer les énergies renouvelables citoyennes en Nouvelle-Aquitaine

Zoom sur 4 projets



Le TEPOS de la Haute Lande

Labellisé « Territoire à Énergie Positive », la Communauté de Communes Cœur Haute Lande s'est dotée d'une Société d'Economie Mixte pour maîtriser la production d'énergie renouvelable sur son territoire. Une vingtaine de projets photovoltaïques sont déjà en exploitation et le double verra le jour d'ici 2020. La SEM se veut participative puisque la société citoyenne «Énergie Citoyenne Haute Lande» détient 10% et envisage d'acquérir jusqu'à 25% des parts. Les citoyens sont ainsi partie prenante dans les décisions et les investissements de la SEM.

L'éolienne Citoyenne de Rilhac Lastours

Le projet a démarré en 2003 à l'initiative d'agriculteurs de la CUMA des Monts de Rilhac-Lastours. Une société citoyenne locale s'est constituée pour permettre le financement et la maîtrise locale du projet. Les citoyens ont fait appel à Énergie Partagée Investissement pour boucler le financement (3 millions d'euros). L'éolienne citoyenne est en fonctionnement depuis 2014.



I-ENER, l'énergie 100% Pays Basque

Créée en 2014, la SAS citoyenne I-ENER a mis en service plusieurs centrales photovoltaïques sur le toit de bâtiments publics. D'autres projets sont à l'étude en partenariat avec des communes du Pays Basque. En 2019, la société compte environ 500 actionnaires, dont la Communauté d'Agglomération du Pays Basque. La gouvernance s'exerce selon le principe 1 sociétaire = 1 voix, indépendamment du nombre de parts détenues au capital.



Le parc éolien de Champs Chagnots

Acheté par Sergies et Énergie Partagée, le parc éolien de Champs Chagnots de 3 éoliennes (9MW) produit 19 millions de kWh par an, soit la consommation moyenne de 9 500 habitants (hors chauffage). SERGIES est une société territoriale créée par la volonté des communes du département de la Vienne en 2001. Énergie Partagée Investissement collecte de l'épargne citoyenne et l'investit au capital de projets tel que celui de Champs Chagnots.

En 2019, le réseau Cirena compte plus d'une trentaine de membres et une vingtaine de projets portés par des collectivités, des citoyens et des acteurs locaux.